EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 04/04/2018 Reçu en préfecture le 04/04/2018

Affiché le

ID: 033-253306310-20180328-2018_02_025-DE

Nbre de membres en exercice : 17 Votes : Pour : 11
Nbre de membres présents : 11 Contre : 0
Nbre de suffrages exprimés : 11 Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le vingt-huit mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation: 14 mars 2018

<u>Etaient Présents</u>: Mmes AUCOUTURIER - De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN - HERAUD- MONSEIGNE - PIASECKI - MM. CORSAN - DELAUNAY - PLISSON - RENARD

Délibération N°2018-02-025: Budget Annexe Eau DM n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11; Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu :

Article unique: d'approuver les modifications de crédits suivantes :

Articles	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT		
D 6185 Frais de colloque et séminaires	+ 132,38 €	
R002 Excédent reporté		+ 132,38 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	132,38 €	132,38 €

Pour extraît conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 28 mars 2018

Françoise De Roffignac